

CNAS DU 10 OCTOBRE 2011 DÉCLARATION LIMINAIRE

Avant de vous lire ma déclaration liminaire, je souhaiterais rendre hommage à notre camarade Hubert LEBLANC.

Hubert nous a définitivement quittés le 29 mai dernier, des suites d'un cancer foudroyant et après deux semaines de coma.

Hubert était un militant syndical de longue date, il était l'un des créateurs du syndicat SUD douane.

Son engagement était fort et de tous les instants.

Il détestait les injustices et le faisait savoir.

Il se battait partout pour faire en sorte qu'un monde meilleur soit possible.

Il s'était engagé au CNAS depuis près de 6 ans, il était toujours présent aux groupes de travail comme lors des CNAS et il nous aidait beaucoup, nous, ses camarades, dans la préparation des réunions.

Il devait prendre sa retraite début 2012, une retraite pour laquelle il avait de projets de voyages, en Afrique entre autres, mais aussi des projets associatifs, avec l'Afrique en particulier, car il était très généreux et souhaitait toujours apporter sa contribution pour aider les autres.

Le destin en a malheureusement décidé autrement : Hubert est parti pour un long voyage, celui dont on ne revient pas.

Alors pour honorer une dernière fois la mémoire d'Hubert, je vous demanderais, Madame la Présidente et Mesdames et Messieurs les Membres du CNAS, de bien vouloir observer une minute de silence.

Ce CNAS se tient malheureusement dans un climat de morosité et de crise, crise financière, crise de l'emploi, crise sociale finalement, rendant l'avenir incertain pour tous.

A cela s'ajoute, aux ministères économiques et financiers, des restructurations et des suppressions drastiques d'emplois qui pèsent tant sur les missions des services que sur la santé et la qualité de vie des agents, touchant encore davantage les plus fragiles et rendant vulnérables les autres.

Le gel des salaires des fonctionnaires vient creuser davantage le fossé des inégalités, et s'additionne au mal être quotidien.

Alors, dans ce contexte, le rôle d'amortisseur de l'action sociale n'a jamais été aussi important :

Si l'action sociale ne règle pas tout, elle permet néanmoins aux uns et aux autres de vivre moins mal leur quotidien, de rencontrer des oreilles attentives, de bénéficier de prestations permettant d'amoindrir les difficultés de la vie quotidienne.

Mais pour être efficace et répondre à cela, l'action sociale a besoin de moyens financiers et humains :

 Comment gérer les prestations actuelles, comment mettre en place de nouvelles prestations sans un budget conséquent? • Comment faire une action sociale à l'écoute des agents sans le maintien d'un réseau de proximité doté de tous ses moyens ?

Tel est bien là le cœur de la question.

En matière de restauration administrative, à l'heure où la Fonction Publique met en place le schéma directeur de la restauration, nous sommes inquiets sur la survie des petites structures de restauration, pourtant importantes pour les agents, et sur leur financement.

Le relèvement des plafonds d'harmonisation tarifaire n'est vraiment pas la solution. Nous avions réclamé, à Solidaires Finances, un, voire plusieurs Groupes de travail sur la restauration.

Vous nous aviez promis de répondre favorablement à cette demande mais le dernier trimestre 2011 est entamé et toujours pas de Groupe de Travail en vue

En matière de logement, la seule modification notoire a été de réduire le montant des prêts accordés pour une catégorie d'agents et de les supprimer pour les autres. En revanche, vous avez décidé de ne plus réserver de logements en province et de limiter le nombre des réservations sur l'Île de France.

A l'évidence, on ne répondra pas aux besoins des agents qui voient leurs salaires stagner, leur niveau de vie régresser, tandis que les montants des loyers ne cessent de grimper, y compris dans certaines villes de province où se loger devient un véritable parcours du combattant.

C'est pourquoi nous réclamons une véritable politique du logement et la mise en œuvre d'un nouveau plan pour la province.

En matière de loisirs et colonies de vacances, s'il faut reconnaître qu'EPAF mène une politique très dynamique avec toutes ses équipes, EPAF a néanmoins des besoins financiers pour faire face aux nouvelles réglementations et aux coûts de la vie, coûts qui ne peuvent être supportés par les agents sous peine d'une désaffection contrainte d'EPAF, ce qui serait bien évidemment contraire au but social poursuivi par l'association.

Il faut aussi donner des moyens aux délégations, au travers des BIL, afin qu'elles puissent offrir aux agents des prestations de proximité tout à fait nécessaires.

Ce catalogue n'est pas exhaustif, des prestations nouvelles pourraient être mises en place, par exemple pour l'aide aux études des enfants mais aussi pour venir en aide aux retraités.

Tout ceci passe bien évidemment par un budget abondé d'une part, mais aussi par la volonté politique d'autre part de faire vivre au quotidien une action sociale de qualité pour tous les agents.

Par ailleurs j'ajoute que ce CNAS a été convoqué un lundi après-midi, ne permettant pas à Solidaires Finances de faire venir des camarades de provinces et de préparer utilement cette réunion.

Je demande qu'à l'avenir, comme cela avait été convenu avec vos prédécesseurs, aucun CNAS ne soit convoqué le lundi ou le vendredi pour des questions d'organisation notamment pour la montée des camarades de province.

J'ose espérer que la réunion d'aujourd'hui n'est qu'un fâcheux concours de circonstance qui ne se reproduira pas.